

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le trente-et-un janvier deux-mille-vingt à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

| | |
|---|---|
| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 43 Présents à la séance : 40 |
| DATE DE LA CONVOCATION | 24/01/2020 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 07/02/2020 |

OBJET :**Subventions à divers associations et organismes N° 2/2020 - Domaine éducatif****Étaient présents :**

M. Roger DIDIER , Mme Rolande LESBROS , M. François DAROUX , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Jean-Pierre MARTIN , Mme Catherine ASSO , M. Daniel GALLAND , Mme Martine BOUCHARDY , Mme Françoise DUSSERRE , M. Maurice MARCHETTI , M. Vincent MEDILI , Mme Sarah PHILIP , M. Francis ZAMPA , Mme Raymonde EYNAUD , Mme Monique PARA , M. Claude BOUTRON , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Pierre PHILIP , Mme Véronique GREUSARD , Mme Chantal RAPIN , Mme Christiane BAR , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Elodie BRUTINEL LARDIER , M. Gil SILVESTRI , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jérôme MAZET , M. Stéphane ROUX , Mme Evelyne COLONNA , M. Jean-Michel MORA , M. Alexandre MOUGIN , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Ginette MOSTACHI , M. Joël REYNIER , Mme Isabelle DAVID , M. Guy BLANC , M. François-Olivier CHARTIER , M. Pierre-Yves LOMBARD , Mme Marie-José ALLEMAND , Mme Vanessa PICARD , M. Jean-Louis DANGAUTHIER
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, M. Bruno PATRON
procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Isabelle DAVID

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Jérôme MAZET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine éducatif, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision :

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 23 janvier 2020.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 43

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 10 FEV. 2020

Affiché ou publié le :

10 FEV. 2020

SUBVENTIONS N ° 2/2020

Domaine d'activité : EDUCATION

C.M. du 31/01/2020

| ASSOCIATIONS | Activité de l'association | Objet de la Demande | Montant de la demande | Subvention accordée | Total des subventions accordées 2020 | Total des subventions accordées 2019 |
|--|--|------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 As. Départ. des Pupilles de l'Enseignement Public 05 - LES PEP 05 | Accompagnement de l'enfant et sa famille, organisation de séjours éducatifs et pédagogiques, intervention auprès des services et établissements médico-sociaux | Subvention de fonctionnement | 2 000,00 | 1 350,00 | 1 350,00 | 1 350,00 |
| 2 Parents d'élèves de l'enseignement libre Ste Jeanne d'Arc (APEL) | Représentation des parents d'élèves dans le fonctionnement de l'établissement | Subvention de fonctionnement | 600,00 | 540,00 | 540,00 | 540,00 |
| 3 Parents d'Elèves PEEP | Représentation des parents d'élèves dans le fonctionnement de l'établissement | Subvention de fonctionnement | 2 880,00 | 2 880,00 | 2 880,00 | 2 880,00 |
| TOTAL | | | | 4 770,00€ | | |

Nombre de subventions votées :

3